



**Réunion de quartier secteur E – Hameaux du BOURG,
des VAGUES et de PRE-CHATELAIN**

Mercredi 29 mai 2024 – 18H00

Points abordés :

QUESTION	REPONSE
Abattage / élagage des arbres en face des cours de tennis sur la RD 143 (route de la Pisciculture), pourquoi les arbres « anciens » et donc à risques n'ont pas été coupés lors de la dernière opération d'élagage ?	Des opérations sont réalisées sous validation des gestionnaires du site de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de l'étang du Moulin et du ruisseau. Un diagnostic sera à nouveau réalisé à l'automne pour identifier toute situation à risque. Campagne d'abattage et d'élagage réalisée durant l'hiver selon le diagnostic. Dossier en charge par la commission environnement – développement durable. A noter que la commune a instauré, en parallèle, une politique de plantation (haies/arbres) en partenariat avec le dispositif du Département : 1 arbre / 1 habitant.
Vitesse à l'entrée du village – RD 143 en venant de la RD 522 (<i>rond-point de La Gare</i>). De plus en plus de trafic avec des tonnages importants (tracteurs VRD, camions.), nuisances pour les habitants.	Ce secteur fait actuellement l'objet, suite aux différentes remontées, d'études pour un futur aménagement. Les études de conception sont en cours en partenariat avec la CAPI et le Département. Nous espérons pouvoir, lors d'une prochaine réunion de quartier, vous présenter l'esquisse. Des budgets devront être mobilisés pour la réalisation de ces derniers sur les années à venir.
Dans les rues du village, beaucoup de 2 roues font énormément de bruit et des vitesses excessives de leur part.	Le sujet sera remonté au policier municipal pour qu'il soit vigilant et veille au respect. Ne pas hésiter à faire appel au 17 (gendarmerie) en cas d'incivilités (responsabilité de la sphère familiale)
Problème de vitesses - voiries	La convention avec la police de St Chef va être renouvelée suite à l'arrivée de nouveaux policiers sur le secteur. Des contrôles seront opérés pour veiller à la sécurité des usagers et des riverains (en appui et concertation avec les services de gendarmerie). En parallèle la commune prévoit une sensibilisation à ce sujet sur certains secteurs.

QUESTION	REPOSE
<p>Problème de stationnement, notamment les cars devant le VIVAL les jours de matchs de l'école de rugby pouvant gêner la circulation sur la rue des Auberges</p>	<p>Un rappel sera à nouveau fait auprès du club de rugby pour rappeler les règles de ne pas stationner en face du VIVAL mais sur la zone « définie », à proximité de l'église. De la même manière une entrée sur le stade a été réalisée l'année dernière pour accéder depuis le parking sud de la mairie sur les structures sportives.</p>
<p>Des véhicules stationnent sur les bouches à incendie (trottoirs)</p>	<p>Identifier les secteurs concernés et prévoir la pose de signalétique rappelant la présence d'une bouche incendie (prise accessoire utilisable par les pompiers en cas d'incendie). Signalétique conforme à la réglementation. En charge par la commission voiries pour définir la signalétique et leur emplacement. Sur la commune il existe une dizaine de bouches d'incendie, le reste étant des poteaux d'incendie.</p>
<p>Des véhicules empruntent régulièrement les sens interdits ! (Exemple la rue du 19 mars 1962) De la même manière, des véhicules stationnent régulièrement sur les places réservées pour les personnes en situation de handicap !</p>	<p>Civisme - respect du code de la route. Le sujet sera remonté au policier municipal et à la gendarmerie.</p>
<p>Problématique du trottoir et cheminement depuis la rue de la Bascule jusqu'au centre du village, l'accotement et le trottoir le long de la rue de la Bascule jusqu'au VIVAL ne sont pas adaptés. Difficulté pour les personnes à mobilité réduite pour se déplacer</p>	<p>Sujet à étudier en commission voirie.</p>
<p>Problème lié à l'accès à la fibre</p>	<p>La phase de déploiement de la fibre sur le village arrive à son terme. En cas de difficulté avec votre opérateur ne pas hésiter à faire remonter vos difficultés afin que nous puissions vous accompagner dans la mesure du possible.</p>
<p>Des problèmes de haies privées venant obstruer les trottoirs – Situation de danger à différents endroits</p>	<p>Un diagnostic sera réalisé par notre policier municipal pour engager des actions. Ne pas hésiter à nous faire remonter les secteurs.</p>
<p>Fleurissement / Nettoyage de la fontaine (présence d'algues). Il était prévu de fleurir celle-ci.</p>	<p>L'entretien de la fontaine sera réalisé par les ST. Une demande auprès des ST pour le fleurissement sera renouvelée.</p>

QUESTION	REPOSE
<p>Serait-il possible d'avoir des toilettes publiques au cimetière du Bourg à Saint-Savin ?</p>	<p>Le sujet avait été étudié lors de la réfection des allées et du mur d'enceinte, pour autant la difficulté reste le raccordement à l'assainissement collectif. Des travaux d'extension du réseau sont à prévoir et nécessitent d'importants budgets. Voir pour étudier des solutions alternatives (toilettes sèches ?)</p>
<p>Problème accotement sur la RD 143 en venant du rond-point de la gare, risque d'aquaplaning avec présence de flaques</p>	<p>Sujet à faire remonter auprès du Département.</p>